

- Un poste basé à Nouméa
- Des conditions d'emploi attrayantes pour les agents expatriés
- Un poste au sein de la principale organisation d'aide au développement de la région océanienne

*Le poste de **Conseiller-ère projets du CCPSO (suivi, rapports et mobilisation de ressources)** est à pourvoir au sein du Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques (CCPSO), au siège de la Communauté du Pacifique (CPS), à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).*

Descriptif de fonctions

Principale organisation scientifique et technique du Pacifique, la **Communauté du Pacifique (CPS)** appuie le développement de la région depuis 1947. Organisation internationale d'aide au développement, la CPS fait figure de maison commune pour les 26 États et Territoires qui la composent et en assurent la gouvernance. Œuvrant pour le développement durable au bénéfice des peuples océaniques, l'Organisation intervient dans plus de 25 secteurs d'activité. La CPS est renommée pour ses connaissances et sa capacité d'innovation dans des domaines tels que les sciences halieutiques, la veille sanitaire, les géosciences et la conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Fonctions – Le **Conseiller-ère projets du CCPSO** mettra en œuvre la stratégie de suivi-évaluation et d'amélioration continue (SE-AC) et établira des rapports connexes pour le CCPSO, et aidera les pays membres de la CPS à élaborer des politiques relatives à l'océan fondées sur des données probantes, en utilisant les ensembles de données et les produits du CCPSO. Il/Elle pilotera les efforts de mobilisation de ressources pour le CCPSO et d'autres programmes dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques. Il/Elle contribuera à la stratégie de communication pour le CCPSO.

Les principales responsabilités de la personne titulaire du poste sont les suivantes :

1. Suivi, évaluation, amélioration continue et rédaction de rapports

En collaboration avec le/la Responsable et le/la Coordonnateur-ice du CCPSO, ainsi que les agents chargés du SE-AC au sein de l'équipe Stratégie, performance et amélioration continue (SPAC) :

- Piloter la mise en œuvre du plan et de la stratégie de SE-AC du CCPSO, en veillant à l'adéquation avec les exigences de la CPS et des bailleurs de fonds en matière de SE-AC.
- Élaborer et gérer l'ensemble des activités et des systèmes de suivi des performances.
- Conduire des analyses de données régulières et ponctuelles, et fournir une assurance qualité concernant l'élaboration des rapports destinés aux bailleurs et des contributions du CCPSO aux rapports et aux évaluations institutionnels de la CPS.
- Piloter l'amélioration continue et l'utilisation des conclusions tirées du SE-AC en interne, et favoriser les possibilités d'amélioration continue au sein des programmes du CCPSO et avec d'autres divisions et programmes de la CPS.

2. Élaboration de projets/programmes (Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques, COP, Programme de gestion intégrée de l'océan)

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie en matière de sciences océaniques à l'échelle de l'Organisation.
- Contribuer à l'élaboration de programmes et de projets dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques.

3. Recherche de nouvelles sources de financement

- Coordonner l'élaboration de demandes de subventions et la négociation de contrats pour de nouveaux concepts dans le domaine des sciences et de la recherche, conformément aux objectifs du CCPSO, en utilisant les compétences, les services et les outils dans l'ensemble des divisions de la CPS pour obtenir les meilleurs effets possibles.
- Rechercher des bailleurs de fonds et des partenaires potentiels, et présenter aux bailleurs appropriés et intéressés des idées innovantes liées à l'élaboration de concepts et de propositions dans le domaine des sciences et de la recherche.

4. Renforcement des capacités à l'échelon national

- Contribuer à la conception et à la mise en place d'activités de renforcement des capacités afin de permettre aux pays membres de la CPS de comprendre et d'appliquer les principes des sciences océaniques, de mettre en œuvre leur politique nationale sur l'océan, et de favoriser la réalisation de leurs objectifs de développement durable.

5. Gestion des connaissances et communication

- Piloter la mise en œuvre de la stratégie du CCPSO en matière de gestion des connaissances et de communication, en assurant notamment la qualité et la cohérence des messages destinés à des publics externes concernant les enseignements et leçons tirés, ainsi que les effets et impacts des programmes du CCPSO, et veiller à l'adéquation avec les exigences de la CPS et des bailleurs de fonds en matière de communication.
- Collaborer sur l'élaboration de produits du savoir du CCPSO et garantir leur qualité en vue de veiller à l'adéquation avec les exigences de la CPS et des bailleurs de fonds.

Pour de plus amples informations sur les principales responsabilités du poste, veuillez **consulter le descriptif de fonctions en ligne**.

Principaux critères de sélection

1. Qualifications

- Diplôme universitaire de deuxième ou de troisième cycle dans un domaine pertinent tel que le développement international, la gestion de projets, l'évaluation, l'économie.

2. Compétences techniques

- Au moins sept ans d'expérience dans le suivi et l'évaluation de programmes et de projets internationaux de développement, bonne maîtrise des meilleures pratiques internationales pour un développement efficace, maîtrise d'un large éventail de méthodes d'évaluation quantitative et qualitative et de l'analyse de données.
- Expérience du développement international, notamment de la conception et de la mise en œuvre de cadres de suivi et d'évaluation.
- Compétences en réflexion stratégique et compétences analytiques pointues, souci du détail et expérience en planification stratégique et en processus de consultation.
- Expérience en gestion et coordination de projets
- Expérience en matière de communication des enseignements tirés des programmes à des publics très variés, en ayant recours à un ensemble de produits du savoir adaptés.
- Expérience en matière de communication sur les programmes, de visibilité de ceux-ci et de marketing.
- Expérience en élaboration et en exécution d'un budget de SE-AC.
- Maîtrise des bases de données (saisie, traitement/apurement, extraction de données) et expérience des systèmes de suivi et de rapport adossés à Internet. Aptitude à former les agents des divisions aux systèmes de suivi-évaluation, et à l'utilisation d'outils d'établissement de rapports en ligne, et à les encourager dans ce sens.

3. Compétences linguistiques

- Excellentes compétences en communication et rédaction de rapports en langue anglaise.

4. Compétences interpersonnelles et sensibilité culturelle

- Bonnes qualités relationnelles et aptitude à travailler dans un contexte multiculturel.
- La connaissance des États et Territoires insulaires océaniques constitue un atout.

Traitement et conditions d'emploi

Durée du contrat – Ce poste est à pourvoir jusqu'en juillet 2023 ; le premier contrat pourra être renouvelé en fonction des résultats obtenus et de la continuité du financement.

En raison des restrictions de déplacement en vigueur dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et étant donné que la CPS privilégie la sécurité, la santé et le bien-être de ses agents, il est possible que l'entrée en fonction soit retardée. Ces questions seront abordées en détail avec les personnes retenues. Dans la plupart des cas, la nomination et la prise de fonctions ne seront effectives que lorsque le déplacement vers le lieu d'affectation sera autorisé.

Traitement – Le poste de **Conseiller-ère projets du CCPSO** se situe dans la classe 10 du barème 2021 des traitements de la CPS, ce qui correspond à un traitement mensuel de départ de 3 490 à 4 267 DTS (droits de tirage spéciaux), soit entre 510 921 et 624 563 CFP (4 852 à 5 931 dollars É.-U. ; 4 282 à 5 234 euros). Le montant du traitement proposé à l'entrée en fonction se situe en principe dans la moitié inférieure de cette fourchette, les qualifications et l'expérience étant dûment prises en compte. L'ascension au sein de la fourchette salariale dépend ensuite de l'évaluation des résultats annuels. Pour l'heure, les agents de la CPS en poste en Nouvelle-Calédonie ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu.

Avantages dont bénéficie le personnel international en poste en Nouvelle-Calédonie – La CPS subventionne le loyer de ses agents à Nouméa. Pour autant qu'ils remplissent les conditions requises, les agents et les membres de leur famille qui sont à leur charge peuvent prétendre à une indemnité d'installation et de rapatriement, à la prise en charge de leurs frais de déménagement et de leurs voyages en avion, à un voyage pour congé dans les foyers, à une assurance maladie, à une assurance vie et invalidité ainsi qu'à une indemnité pour frais d'études. Ils bénéficient de 25 jours de congé annuel par an et d'autres types de congés ; ils peuvent adhérer à la Caisse de prévoyance de la CPS (moyennant une cotisation équivalant à 8 % du traitement brut, la CPS versant une contribution correspondante).

Langues – Les langues de travail officielles de la CPS sont l'anglais et le français.

Principes applicables en matière de recrutement – Le recrutement au sein de la CPS est fondé sur le mérite et l'équité, et les candidats et candidates évoluent dans un processus de sélection équitable, transparent et non discriminatoire. La CPS **respecte le principe de l'égalité des chances** et défend la diversité de genre et la diversité culturelle, dont le bilinguisme. Elle s'emploie à attirer et à nommer des personnes respectueuses de ces valeurs. Il est dûment tenu compte des principes d'équité de genre et de la volonté de maintenir une forte représentation d'Océanien(ne)s et d'Océaniennes parmi les cadres professionnels. Si le comité de sélection estime, après entretien, ne pas pouvoir départager deux personnes, la préférence est donnée à un-e **Océanien(ne)**. La confidentialité totale des candidatures est garantie conformément aux dispositions de la Politique de protection des renseignements personnels de la CPS.

Modalités de candidature

Date limite de dépôt des candidatures : 6 juin 2021 – 23 h 00 (heure de Nouméa).

Référence du poste : SH000061

Les personnes intéressées doivent postuler en ligne sur le site suivant : <http://fr.careers.spc.int/>

Les dossiers de candidature sur papier ne seront pas acceptés.

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en considération. Chaque dossier doit contenir :

- un curriculum vitæ à jour, dans lequel figureront les coordonnées de trois références professionnelles ;
- une lettre d'accompagnement exposant les compétences, l'expérience et les motivations ; et
- les réponses à l'ensemble des questions de présélection.

Toutes les pièces du dossier doivent être jointes au format Microsoft Word ou Adobe PDF.

Des questions de présélection sont prévues pour l'ensemble des postes à la CPS. Veillez à répondre à toutes les questions de présélection. À défaut, votre candidature sera jugée incomplète et ne sera pas prise en compte lors de l'étape de présélection.

Questions de sélection (maximum 2 000 caractères par question) :

1. Décrivez votre expérience des projets internationaux de développement et ce que vous avez fait pour que les projets en question aboutissent.
2. Donnez des exemples de votre expérience en mobilisation de ressources.
3. En vous appuyant sur votre expérience, quelles pourraient être les principales difficultés rencontrées dans l'élaboration de politiques de gestion de l'océan fondées sur des données scientifiques dans les pays de la région ?